

celle des importations au Canada qui affectent les cultivateurs de l'Est et du centre du pays, et d'ailleurs. Nous voudrions savoir quel sera l'avenir du producteur de pommes de terre de l'île du Prince-Édouard, du cultivateur de la vallée de Saint-Jean ou de la vallée d'Annapolis, que j'ai l'honneur de représenter. Qu'arrivera-t-il au sujet des volailles, des œufs, des pommes de terre, sans parler des pommes?

Tout d'abord, au sujet des grains de provende, il n'y a pas, je suppose, de politique agricole qui suscite autant de conflits que le programme d'assistance au transport des provendes, en vertu duquel le producteur de l'Est obtient des grains de provende de l'Ouest, ce qui lui permet d'exploiter une certaine industrie dans l'Est. Depuis l'application de cette politique en 1941, une industrie viable d'élevage, avec tous les produits qui en découlent, a été mise sur pied dans l'Est, à tel point qu'en Nouvelle-Écosse l'élevage et les produits qui en découlent, y compris l'aviculture, représentent 80 p. 100 du revenu agricole total et constituent la base de toute expansion future.

Certains problèmes incompatibles entrent en jeu. Il faut tenir compte du producteur de l'Ouest, du producteur de maïs de l'Ontario et du cultivateur de l'Est qui doit obtenir une aide désignée sous le nom d'assistance au transport des provendes. Une politique viable a été mise au point et, même si elle entraîne des répercussions politiques, elle est d'une importance fondamentale pour l'Est. Si nous voulons donner un sens au développement régional, une des deux choses dont un certain monsieur a entretenu le pays en juin 1968, nous devons nous rendre compte que c'est avec beaucoup de prudence qu'il faudra envisager des changements à quelque politique fondamentale, notamment celle qui a trait aux grains de provende de l'Est. Malheureusement, le ministère de l'Agriculture et certains cultivateurs confondent la question de l'assistance au transport des provendes et une politique viable d'utilisation des terres. En conséquence, certaines gens à Ottawa estiment que, étant donné que les agriculteurs de l'Est réclament une politique d'aménagement tendant à une utilisation plus rationnelle des terres, la politique relative aux grains de provende de l'Est peut être suspendue ou abandonnée. Si la chose vient à se produire et que certaines idées vagues exprimées par le ministre récemment se précisent, il se produira dans la collectivité agricole de l'Est une régression si marquée qu'il faudra tout un nouveau ministère de l'Expansion économique régional pour régler ce seul problème.

Il semble cependant que nous resterons quelque temps sans politique viable de l'utili-

[M. Nowlan.]

sation et de l'aménagement des terres, puisque le gouvernement réduit toutes ses dépenses. Mais ne confondons pas les questions, surtout que dans l'Ouest les terres sont si bien utilisées qu'on a des montagnes de grain, avec celle de l'assistance au transport des provendes pour les industries rentables qui produisent de gros revenus dans l'Est, surtout en Nouvelle-Écosse.

Je suis aussi un peu au courant d'une autre question, monsieur l'Orateur, celle des marchés d'exportation, et c'est particulièrement de l'industrie de la pomme dans l'Est que je parlerai. Il y a d'autres denrées d'exportation, mais je connais particulièrement bien la question des pommes. Il s'agit de la politique de commercialisation au Canada. Là encore, le ministre a vaguement laissé entendre qu'on ferait peut-être des déclarations sur la politique de la commercialisation au Canada.

Il nous faut une orientation non seulement quant à notre politique de commercialisation à l'intérieur du pays, en vue de lutter contre la concurrence acharnée entre les diverses régions du pays, mais aussi quant aux exportations où notre pays doit concurrencer les produits subventionnés d'autres pays. Ne nous y trompons pas, monsieur l'Orateur, c'est la situation qui confronte le producteur canadien. Il doit concurrencer des produits subventionnés de France, d'Allemagne, d'Italie — tous les pays ont leurs produits subventionnés. Je voudrais connaître les mesures dont dispose le gouvernement pour encourager et développer l'aide à l'exportation afin que nos producteurs puissent soutenir la concurrence sur les marchés extérieurs. Un autre élément qui suscite des inquiétudes dans l'Est est l'importation de produits concentrés, soit sous la forme de purée de pomme ou de purée de tomate...

**M. l'Orateur suppléant:** Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré, à moins qu'on ne lui permette de continuer. Le député a-t-il l'assentiment unanime de la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

**M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur, je remercie la Chambre de sa bienveillance et je n'en abuserai pas. Au lieu de parler des grosses industries de pommes et de volailles de ma circonscription et des effets que les importations ont sur elles, je conclus en disant que, lorsque la Chambre s'engage dans un débat sur l'agriculture, il est temps que nous cessions de jongler avec des chiffres dépassés.

La Chambre attend avec intérêt la définition de nouvelles politiques. Si le ministre de l'Agriculture ne s'attardait pas à des données et à des batailles passées et songeait plutôt à